
Adresse de la municipalité et du conseil général de la commune d'Argenton (Indre), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité et du conseil général de la commune d'Argenton (Indre), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 169-170;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21341_t1_0169_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

f

[*Le comité de surveillance et révolutionnaire établi à Ruffec, à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (39)

Législateurs,

Nous avons reçu votre adresse aux Français ; nous l'avons lue avec attention, nous en avons goûtés les beautés, et, en y applaudissant, nous y avons reconnu les principes les plus à la portée d'un peuple généreux qui veut sa liberté, mais qui la veut dégagée de tourments continus, d'agitation, de terreur et d'angoisse qu'avoient trop long-temps maintenus à l'ordre du jour les derniers Catilina, et que vouloient propager leurs adhérens et leurs continuateurs.

Puis-t-elle produire sur toutes les ames le meme effet qu'elle a produit sur les nôtres, nous dirons alors, nous avons une patrie puisque nous avons une République, une et indivisible et à jamais imperissable.

Puisse cette patrie que nous chérissons comme nous-mêmes vous devoir son bonheur éternel, et vous voir finir vôtre ouvrage comme vous l'avez commencé, pour la plus grande gloire du peuple français que vous représentez.

Vive la République une et indivisible ! vive la Convention nationale.

DEMONDION, *président*
et trois autres signatures.

g

[*Le comité de surveillance révolutionnaire du district de Blois, à la Convention nationale, le 23 vendémiaire an III*] (40)

Liberté, Égalité, Fraternité, Justice,
Unité, mort aux tirans.

Représentans.

Lorsque, par votre sublime devouement pour le peuple français, vous terrassates l'insolent despote qui avoit osé s'asseoir sur les débris du trône, lorsque vous brisates dans ses mains sanguinaires le sceptre terrible qui faisoit frémir la République entière, nous nous empressâmes par une adresse de vous témoigner notre reconnaissance.

Vous n'avez point seulement borné votre tâche à la destruction du dernier tiran, puisque par votre adresse au peuple français vous promettéz de détruire la tyrannie jusque dans ses fondemens ; et que c'est sur ses décombres, encore fumans du sang de ses victimes, que s'élévera le règne des vertus attachés au char de la République.

Nous n'avons jamais douté un seul instant que c'étoit là le but ou vous tendiez ; mais les

sages mesures que vous avez prises ont toujours été entravées par les hommes corrompus. Le moment est enfin arrivé ou, dégagés des pièges de l'intrigue, le peuple français va se montrer digne de sa liberté.

Restez a votre poste, Représentans d'un grand peuple, soyez innébranlables comme le rocher ou vous êtes assis. Ecrasés a jamais cette horde d'intrigans, d'êtres immoraux si longtems abreuvés du sang des mortels, que les vertus en planant sur le sol fertile de la France les poursuivent jusques dans les plus affreux souterrains habités par les furies infernales, que les cruels remords des crimes qu'ils ont commis, sans cesse présens a leur esprit agitté soient suffisans pour les en punir, que la honte et l'opprobe couvrant leur fronts hideux les accompagnent partout ou ils seront. Et qu'ils soient voués par les amis de la liberté a l'oubli éternel ;

Nous ne vous le dissimulerons pas, Représentans, notre énergie nous a été rendus par votre collègue Garnier de Xantes [Saintes]. Lorsqu'en mission dans notre département il terrassa nos oppresseurs, nous saurons conserver precieusement les fruits que sa justice nous a cueillis, nous jurons de ne jamais retomber sous le joug des méchans, ils sont écrasés et s'ils osoient encore lever la tête que la massue de la liberté en les frappant les assomme de manière a ne pouvoir jamais faire éprouver la moindre secousse a la tranquillité publique.

Vive la République.

BEGUES, *président*
et dix autres signatures.

h

[*Les maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune d'Argenton à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (41)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans

Il est donc arrivé, il est donc enfin établi le regne de la justice, de la vertu et de la probité. Nous le voyons par vos glorieux faits, nous en avons l'assurance dans les principes immortels consacrés dans votre adresse au peuple français dont nous venons d'entendre la lecture avec ravissement. Aussitot, elle a été proclamée dans tous les principaux quartiers de cette commune et couverte des applaudissemens unanimes de nos concitoyens électrisés par la force et le charme des vérités qu'elle contient.

Désormais cette adresse gravée dans nos coeurs, sera le flambeau qui nous éclairera, la boussole qui nous dirigera.

Comme vous, augustes représentans, nous ferons une guerre à mort aux ennemis extérieurs et aux ennemis du dedans.

(39) C 323, pl. 1386, p. 8. *Bull.*, 8 brum.

(40) C 323, pl. 1386, p. 9.

(41) C 323, pl. 1386, p. 3.

A tous ces hommes de sang qui auroient voulu substituer le regne de la terreur à celui des loix et qui sans votre courage et votre énergie, auroient rendu, aussi horribles qu'eux, la plus belle révolution de l'univers.

Aux ambitieux qui pensent ne pouvoir perpétuer leur puissance, qu'en perpétuant les troubles et les premières agitations inséparables d'une grande révolution.

A ces hommes immoraux qui croiroient rendre leurs vices moins odieux s'ils pouvoient les communiquer à leurs concitoyens.

Enfin à tous les ennemis de la liberté que votre sagesse nous garantit et à tous ceux du gouvernement révolutionnaire dont nous reconnaissons l'indispensable nécessité.

Poursuivez, citoyens Représentans, votre illustre carrière. Continuez de conduire à la victoire, nos braves frères d'armes, de combattre les ennemis intérieurs sous quelques noms, sous quelques formes qu'ils se montrent, d'anéantir toutes les factions et toute corporation rivale de votre puissance.

Protegez l'agriculture et le commerce, faites fleurir les arts et les sciences, enflammez par de sages institutions, chez tous les françois, l'amour de la justice, de la probité et de la vertu. Que ces noms sacrés, souillés par le souffle impur de Robespierre et de ses infames complices, reprennent, par votre organe et votre exemple, tout leur premier éclat et fassent de tous les françois un peuple d'amis et de frères.

Comptez, citoyens Représentans, sur notre dévouement absolu et sur celui de nos concitoyens. Nous jurons tous de vivre et de mourir s'il le faut, pour la Convention nationale, pour soutenir ses augustes décrets et travailler avec elle à conduire au port le vaisseau de la Révolution.

Les maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune d'Argenton.

BAUFUMÉ, *maire*, BERNARD, *agent national et seize autres signatures.*

i

[*La section de la Liberté, commune de Dijon, aux citoyens représentant le peuple françois, s. d.*] (42)

Liberté, Égalité.

La vertu et la justice étoient bannies du sol de la France; vous venés de les remettre au grand ordre du jour. Par ce moyen puissant les moeurs qui sont les principes de vie d'un gouvernement républicain cesseront d'être mobiles. Détruire tous germes d'ambition par des lois immortelles, c'est ériger l'empire de la paix dans le sein de la République, c'est fonder son bonheur et l'environner de la bienfaisance et de l'amour social, c'est mettre la machine politique

en l'état de se mouvoir et d'aller d'elle même.

Votre adresse au peuple françois nous présente cette heureuse perspective. Pénétrés des principes sages et vrais qu'elle renferme nous y adhérons et improuvons les autres sentimens qui n'y seroient pas conformes.

Convention nationale, tu seras toujours notre centre et notre seul point de ralliement, notre salut ne peut exister que dans le maintien de la Représentation nationale et dans l'unité et l'indivisibilité de la République que nous défendrons par tous moyens légitimes. T'invitant à ne point souffrir qu'aucune autorité hors de ton sein puisse rivaliser tes pouvoirs, ni les droits du peuple dont ils émanent.

Tel est la voeu des citoyens françois composans la section de la liberté de la commune de Dijon.

GIRARD, *président et 114 signatures.*

j

[*La section Crébillon, commune de Dijon, à la Convention nationale, s. d.*] (43)

Liberté, Égalité.

Représentans,

Enfin nous respirons. Parler, n'est plus un crime; la liberté n'est plus un vain nom; le tyran est annéanti et ses satellites consternés sont glacés d'effroi. La justice qu'ils outrageoient sans cesse, remplace enfin la terreur qui faisoit leur puissance; courage, Représentans! faites renaître les sentimens d'humanité comprimés depuis si longtems dans le coeur de l'homme sensible; mais dirigés ce sentiment avec prudence; si le patriote doit à l'ombre de vos décrets, vivre libre et tranquille, que l'aristocrate ne puisse s'en servir pour machiner impunément contre la patrie; montrés à l'Europe que votre gouvernement fondé sur la sagesse aura plus de force que celui qui étoit appuyé sur l'effroy; Prenés un juste milieu; point de rigueur, point de foiblesse; maintenés vous à la hauteur des principes que vous dévelopés dans votre adresse au peuple françois; et croyés que toujours ils ont été les notrés; si vous avés trouvé dans l'adresse de la société populaire de notre commune des maximes différentes, nous nous hâtons de les désavouer; union la plus intime à la Convention nationale, adhézion la plus parfaite à ses lois, tels sont les sentimens que conserveront jusqu'au dernier soupir, les citoyens de la section Crébillon, commune de Dijon, soussignés ceux le sachant faire.

G. GABET, *président et 110 autres signatures.*